



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 474-09-19

Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité.

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier :

Que conformément aux dispositions de l'article 18 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., cE-15.1.0.1), le projet de Règlement no 474-09-19 établissant le «Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité» a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 septembre 2019.

Que ce projet de règlement prévoit :

- D'énoncer les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique;
- D'énoncer les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre d'employé municipal;
- D'assurer l'adhésion explicite des employés municipaux aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables.

Que ce règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 7 octobre 2019 à 20 h au 1080, avenue Bergeron.

Que le règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité au 1080, avenue Bergeron aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Agapit, le 11 septembre 2019

Claude Fortin

Directeur général et secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis public

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 474-09-19

Règlement 474-09-19 établissant le Code d'éthique et de déontologie des employés de
la Municipalité

Je, soussigné, Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Agapit, M.R.C. de Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis ci-dessus conformément à la loi en affichant, une copie le 11 septembre 2019 à chacun des endroits suivants, savoir : site internet de la municipalité et bureau municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11e jour du mois de septembre deux mil dix-neuf.

Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier